



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/43
12 juin 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarantième réunion
Montréal, 16 - 18 juillet 2003

PROPOSITION DE PROJET: SEYCHELLES

Ce document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Réfrigération

- Élimination de l'utilisation des SAO dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation Allemagne

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET SEYCHELLES

SECTEUR : Réfrigération SAO utilisées dans le secteur (2002): 1,5 tonnes PAO

Seuils coût-efficacité dans le sous-secteur: N/A

Titre du projet:

- a) Élimination de l'utilisation des SAO dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation

Données du projet	Réfrigération
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)	
Incidence du projet (tonnes PAO)	*
Durée du projet (mois)	36
Montant initial demandé (\$ US)	41 607
Coût total du projet (\$US)	
Coût différentiel d'investissement (a)	41 607
Fonds pour imprévus (b)	
Coût différentiel d'exploitation (c)	
Coût total du projet (a+b+c)	41 607
Participation locale (%)	100%
Pourcentage des exportations (%)	0%
Montant demandé (\$ US)	41 607
Rapport coût-efficacité (\$ US/kg.)	
Confirmation du financement de contrepartie?	
Agence nationale de coordination	Bureau national de l'ozone, Ministère de l'environnement
Agence d'exécution	Allemagne

Recommandations du Secrétariat	
Montant recommandé (\$ US)	41 607
Incidence du projet (tonnes PAO)	*
Rapport coût-efficacité (\$ US/kg)	
Coût d'appui de l'agence d'exécution (\$ US)	5 409
Coût total pour le Fonds multilatéral (\$ US)	47 016

- La consommation résiduelle au 1^{er} janvier 2007 ne dépassera pas 0,4 tonnes PAO (soit une réduction de 85% par rapport à la consommation de base de CFC).

DESCRIPTION DU PROJET

1. La consommation totale de CFC dans le secteur de la réfrigération aux Seychelles était évaluée à 1,5 tonnes PAO en 2002 pour l'entretien des réfrigérateurs domestiques et des unités de climatiseurs d'automobile.
2. Ce pays compte environ 20 000 réfrigérateurs domestiques en service dont 80% sont encore à base de CFC. Les nouveaux réfrigérateurs importés utilisent un frigorigène sans CFC. La majorité des unités de réfrigération et de climatisation à usage commercial utilisent des frigorigènes à base de HCFC ou de HFC et un petit nombre seulement de congélateurs-coffres et d'armoires réfrigérées utilisent encore des CFC. Le pays compte aussi 7 000 véhicules équipés de climatiseurs d'automobile à base de CFC-12.
3. La 26^{ème} réunion du Comité exécutif a approuvé le plan de gestion des frigorigènes (PGF) des Seychelles au titre de la contribution bilatérale du Gouvernement de l'Allemagne. Le PGF a été élaboré dans le cadre d'un projet national/régional impliquant 14 pays du Sud et de l'Est de l'Afrique. Les activités visées par le PGF englobaient des mesures législatives/une politique, l'instauration d'un système de permis, la formation des techniciens d'entretien en réfrigération et des agents de douane.
4. Les règlements sur l'ozone, en vigueur depuis 2000, stipulent que toutes les activités reliées à la production, la vente, l'achat ou l'utilisation de SAO requièrent un permis et que tous les utilisateurs de SAO doivent avoir reçu une formation et être certifiés. Les importations de CFC-12, de R502 et d'équipements contenant ces frigorigènes sont interdites depuis juillet 2002.
5. La formation a été donnée dans le cadre d'un programme régional de formation et 20 agents provenant des différents services douaniers des Seychelles ont reçu la formation. De plus, trois techniciens ont été formés en Allemagne pour devenir des formateurs sur les bonnes pratiques en matière d'entretien. Le centre de formation a reçu les outils et les équipements nécessaires pour dispenser des cours de formation à d'autres techniciens en réfrigération. Les formateurs ont donné deux cours à 27 techniciens dans le cadre des activités du PGF.
6. La mise à jour du PGF comprend de la formation additionnelle pour des techniciens d'entretien en réfrigération (13 500 \$US); un programme de récupération et de recyclage (12 000 \$US) pour installer deux unités de récupération et une unité de recyclage; des trousseaux de détection des SAO pour le service des douanes (5 400 \$US) et un programme incitatif (10 707 \$US) pour offrir une petite subvention aux propriétaires d'équipements de réfrigération à base de SAO (surtout des climatiseurs d'automobile) afin de les convertir à des frigorigènes sans CFC.
7. Les prix actuels des frigorigènes, par kg, sont les suivants : 36,32 \$US pour le CFC-12; 28,50 \$US pour le HFC-134a et 29,78 \$US pour le HCFC-22.
8. Le projet de PGF des Seychelles a été déposé avec une lettre officielle du Gouvernement des Seychelles indiquant son engagement de parvenir à une réduction d'au moins 50% de la consommation de CFC d'ici 2005 et de 85% d'ici 2007, sans autre demande de financement.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

9. Selon les données transmises au Secrétariat de l'Ozone par le Gouvernement des Seychelles, la consommation de CFC dans ce pays est passée de 2,5 tonnes en 1997 à 0,7 tonnes en 2001, toutefois, elle est remontée en 2002 pour atteindre 1,5 tonnes PAO. Le Gouvernement de l'Allemagne a indiqué qu'en 2002 certains importateurs avaient disposé d'un "permis ouvert" qui les autorisait à importer des SAO sans l'approbation de l'Unité de l'ozone. Actuellement, les importateurs doivent détenir un permis, émis par l'Unité de l'ozone.

10. Le Secrétariat a demandé une explication sur le grand nombre de réfrigérateurs domestiques et de climatiseurs d'automobile à base de CFC (16 000 et 7 000 unités respectivement) pour un pays qui compte une population de 80 000 habitants. Le Secrétariat a appris que les chiffres contenus dans la proposition de projet provenaient d'une enquête menée par l'Unité de l'ozone durant la préparation de la mise à jour du PGF. Il existe un parc important de vieux véhicules, équipés de climatiseurs à base de CFC; il convient de noter les règlements sur les SAO contiennent une disposition pour contrôler l'importation de véhicules usagés équipés de climatiseurs à base de CFC.

11. Le Secrétariat a demandé une précision sur la quantité de CFC-12 qui sera récupérée par le programme de récupération et de recyclage et par le programme incitatif. Le Gouvernement de l'Allemagne a indiqué au Secrétariat qu'environ 200 kg de CFC-12 en provenance du secteur des climatiseurs d'automobile seront récupérés et recyclés chaque année et une quantité additionnelle équivalente en provenance des unités de réfrigération commerciale. Étant donné que le système de permis est déjà en place et que les importations de CFC vont diminuer progressivement, les CFC-12 récupérés et recyclés seront indispensables pour répondre aux besoins d'entretien des équipements de réfrigération existants.

RECOMMANDATION

12. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet, avec des frais d'appui associés au niveau de financement indiqué dans le tableau suivant :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Frais d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Élimination de l'utilisation des SAO dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation	41 607	5 409	Allemagne
